

## COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR DU 26 FEVRIER 2025

FFCO - 15 passage des Mauvins - 75019 PARIS

### Membres présents (17)

Jean-Philippe STEFANINI (Président), Lucas BASSET, Rémi BAUDOT, Valérie BERGER-CAPBERN, Dominique BRET (Secrétaire Générale), Chantal BURBAUD (arrivée à 21h), Benjamin CLEMENT-AGONI (Trésorier), Pierre DELENNE, Céline DODIN (arrivée à 20h40), Rémi DUBOIS, Vincent FREY, André HERMET, Joël LE COZ, Sylvie MARCHESIN, Joël POULAIN, Patrick ROBIN (arrivée à 20h45), Alix VILLAR.

### Membres excusés / absents (2)

Marie BARRIERE, Sylvine BROUTE.

### Membre de droit

Marie-Violaine PALCAU (DTN).

Président de séance : Jean-Philippe STEFANINI - Secrétaire de séance : Dominique BRET.

**Réunion tenue en visioconférence ; Début de la réunion à 20h35**, quorum atteint de 15 voix sur 20.

### 1. Validation du compte-rendu du Comité directeur du 21 janvier 2025

Le compte-rendu du CD du 21 janvier 2025 est définitivement approuvé, après échanges, à l'unanimité.

Un éclaircissement sur la question de l'assurance au regard de la mise ou non au calendrier des manifestations sera demandé à la MAIF.

### 2. Modification des Statuts et du Règlement Intérieur

Un vote électronique a été fait ; 17 personnes se sont exprimées :

- correction de doublons au sein des Statuts : 15 pour, 2 abstentions ;
- suppression des doublons entre Statuts et Règlement Intérieur : 16 pour, 1 abstention ;
- alignement du Règlement Intérieur sur nos obligations vis-à-vis de l'assurance : 11 pour, 2 contre, 4 abstentions ;
- inutilité de l'attestation prévue à l'article 15 pour les licences Bénévole : 16 pour, 1 abstention ;
- correction de la composition du Bureau : 17 pour ;
- prise en compte du changement d'équipe fédérale : 16 pour, 1 contre ;
- possibilité de tenir notre Assemblée Générale après le 31 mars : 16 pour, 1 contre ;
- suppression des vérificateurs aux comptes au niveau fédéral : 16 pour, 1 abstention.

Le Président indique que le Commissaire aux comptes a recommandé de conserver des vérificateurs aux comptes ; la proposition de suppression correspondant à une réalité : l'absence de candidats pour ce poste.

### 3. Composition des Commissions

Le Président indique que, suite à l'appel à candidature, un nombre restreint de licenciés s'est manifesté, certains étant déjà fortement impliqués au niveau local.

#### • Commissions statutaires

- Conseil National de l'Ethique : Le Président a commencé à interroger les personnes pouvant en faire partie (il faut être ancien dirigeant, ancien athlète de haut niveau ou personnalité du monde sportif) : ont donné leur accord Daniel ANDRE (PACA), Michel EDIAR (IF), Michel CHARIAU (IF).
- Disciplinaire de 1<sup>ère</sup> instance : Stéphanie CHAUDON (AURA), Michel HUET (NA), Yann JEQUEL (PL). Sylvie MARCHESIN indique qu'une candidature est en cours de validation au niveau de la ligue GE, celle de Nathalie BOUCHE.
- Disciplinaire d'appel : Virginie BLUM (GE), Philippe LAURENT (BF) ; une relance est à faire pour les zones SE, NO et SO.

Les Présidents de ces instances seront désignés par le Président conformément au Règlement disciplinaire.

- Formation : Présidente - Dominique BRET (IF) ; Bernard DAHY (AURA), Michel HUET (NA).
- Juges Arbitres : Président - Pierre DELENNE (PACA) ; Marc AMMERICH (IF), Jean-François BATTISTA (NA), Virginie BLUM (GE), Bernard MORTELLIER (GE), Sylvie MARCHESIN (GE).
- Médicale : Présidente - Dr Catherine CHALOPIN (BF) ; Médecin Fédéral National et Médecin coordonnateur de la SMR des SHN ; Dr Joël POULAIN (HF), Médecin élu au Comité directeur ; Dr Lucile ROGER (IF), Dr Isabelle VAYSSE (AURA), Médecins des Equipes de France ; Dr Caroline FER, Dr Marion DELESPIERRE, Médecins du Pôle France Loire ; Dr Thibault STIERNON, Médecin du Pôle France Jeune de Clermont-Ferrand ; Membres associés : Jean-Frédéric GERVAIS, Yann PATARD, Guillaume RIBAUT, Masseur-Kinésithérapeutes des équipes de France.
- Surveillance des Opérations Electorales : Evelyne CAMARROQUE (AURA) pour la zone SE ; à confirmer Laurent MUNDT (IF) pour la zone NO ; une relance est à faire pour les zones NE et SO.

- **Autres commissions**

- Communication : Président - Vincent FREY (GE) ; Dominique BRET (IF), Chantal BURBAUD (NA), Céline DODIN (PACA), Chloris LELONG (IF), Jean-Philippe STEFANINI (AURA).
- Développement Durable : Président - Patrick CAPBERN (OC) ; Sandra ARNAUD, Maëlle BEAUVIR (NA), Sébastien CALAMAND (AURA), Bernard DAHY (AURA), Patrick ROBIN (NA), Jonathan TESSÉ (BF), Anthony THEMINES (IF).
- Développement Territorial : Présidente Valérie BERGER-CAPBERN (OC) en relation avec Joël LE COZ (BR), Dominique BRET (IF), Sylvine BROUTÉ (NA), Céline DODIN (PACA), André HERMET (IF), Thierry VERMEERSCH (IF).
- Equipements : Président - Pierre DELENNE (PACA) ; Valérie BERGER-CAPBERN (OC).
- Finances : Président - Benjamin CLEMENT-AGONI (BF) ; Marie BARRIÈRE (NA), Rémi BAUDOT (AURA), Valérie BERGER-CAPBERN (OC).
- Jury d'appel : Président à désigner ; Marc AMMERICH (IF), Bernard MORTELLIER (GE), Johann LASOUCHE (AURA), représentant du Comité directeur Rémi DUBOIS (HF).
- Haut Niveau : Présidente - Céline DODIN (PACA) ; Lucas BASSET (AURA), Alix VILLAR (GE), en y incluant le club France : animateur - Joël POULAIN (HF)
- Jeunes : Présidente - Valérie BERGER-CAPBERN (OC) ; Chantal BURBAUD (NA), Sylvine BROUTÉ (NA), Joël LE COZ (BR), Céline LEMERCIER (GE).
- Numérique : Président - Rémi BAUDOT (AURA) ; Valérie BERGER-CAPBERN (OC), Vincent FREY (GE), Raphaël GILLET (IF), Richard HEYRIES (PACA), Fabrice LAPERGUE (NA), Yann RICHARD (PL).
- Partenariats : Président - Joël LE COZ (BR) ; Jonathan MOURGUES (NA), Patrick ROBIN (NA).
- Pratiques Sportives : Président - Jean-Philippe STEFANINI (AURA)
  - CO Pédestre : animateur - Jean-Philippe STEFANINI (AURA) ; Marie BARRIERE (NA) à confirmer, Yannick BEAUVIR (NA), Stéphane BERTHELOT (NA), Virginie BLUM (GE), Christian CACHARD (AURA), Benjamin CLEMENT-AGONI (BF), Rémi DUBOIS (HF), Nelly DEVILLE (GE), Jeanette JANSSON (IF), Sylvie MARCHESIN (GE), Patrick ROBIN (NA), Thierry VERMEERSCH (IF).
  - CO à VTT : animateur - André HERMET (IF), Michel DENAIX (AURA), Dominique ETIENNE (GE).  
André HERMET fait état de l'intérêt de 2 personnes supplémentaires pour cette sous-commission. Suite à la relance qu'il a faite le jour même, Bernard MORTELLIER (GE), Alain POURRE (BF) ont transmis leur candidature.
  - CO à Ski : animateur - Jean-Philippe STEFANINI (AURA), Laurent ASTRADE (AURA), Charlotte BOUCHET (AURA), Michel DENAIX (AURA), Céline DODIN (PACA), Christina FRITZ (BF), Rudy GOUY (AURA), François JANOD (AURA), Joël POULAIN (HF).
  - Classement : animateur - Jean-Philippe STEFANINI (AURA), Virginie BLUM (GE), Christian CACHARD (AURA), Fabrice LAPERGUE (NA), Gaël UTARD (OC), Thierry VERMEERSCH (IF).
  - Calendrier : animateurs - Benjamin CLEMENT-AGONI (BF) et Sylvie MARCHESIN (GE), Virginie BLUM (GE), Christian CACHARD (AURA).



- Projet Sportif Fédéral : Présidente - Valérie BERGER-CAPBERN (OC) ; Marie BARRIÈRE (NA), Yves BOEHM (GE), Dominique BRET (IF), Benjamin CLEMENT-AGONI (BF), Bernard DAHY (AURA), Georges DELI (PACA), Vincent FREY (GE), Michel HUET (NA), Joël LE COZ (BR), Daniel POËDRAS (BR).
- WOC 2031 : Président - Jean-Philippe STEFANINI (AURA) ; Céline DODIN (PACA), Vincent FREY (GE).

A ces commissions s'ajoutent les commissions mixtes :

- UGSEL :
- UNSS : élu CD FFCO Joël LE COZ (BR) ; Céline LEMERCIER (GE).
- FFSU : élue CD FFCO Dominique BRET (IF) ; pour la DTN Simon LEROY (AURA) ; Joël POULAIN (HF).

N'ayant plus qu'une seule personne au niveau de l'IOF (Mickaël BLANCHARD), la commission International est supprimée. Tous les membres de commissions auront une adresse [prenom.nom@ffcorientation.fr](mailto:prenom.nom@ffcorientation.fr). Les commissions étant constituées, les premières réunions vont pouvoir se tenir.

#### 4. Développement Territorial

Valérie BERGER-CAPBERN fait part des réflexions et du travail engagé envers le monde scolaire.

La réflexion, avec le chargé de mission Maxime DELÉTRÉ, est partie des WOW comme porte d'entrée. L'idée est de tester en 2025 pour extension éventuelle en 2026. Il s'agit de proposer aux enseignants un kit pour organiser un évènement Course d'Orientation comprenant des outils simples, l'objectif premier étant d'engager l'enseignant et sa classe dans une activité d'orientation. Un flyer de présentation (A4 plié en 2) et un livret avec des fiches modulables est en cours d'élaboration, avec comme prestataire l'Atelier de l'Orienteur, pour une mise en œuvre avec des volontaires en mai-juin. Un premier devis a été validé par le Bureau pour le flyer ; celui pour le livret s'élève à 2148€.

Le Comité directeur approuve à l'unanimité.

A terme, cela doit permettre de booster nos supports existants, de les réorganiser pour une meilleure approche pour les enseignants, de développer le lien école-club.

Il est proposé, pour compléter ce beau projet, dans l'objectif de faciliter le passage vers le club et de fidéliser les jeunes, une page pour valider x balises en dehors des activités avec l'école débouchant sur un diplôme d'orienteur.

La commission Jeunes est chargée du suivi du travail.

#### 5. Finances

Suite à l'arrêté des comptes, il est constaté un bénéfice d'environ 20 000€ au compte de résultat 2024. Ceci s'explique par de moindres dépenses que ce qui était prévu (un numéro de COMAG non paru, l'embauche et le site retardés notamment) même s'il y a eu une surconsommation des ligues concernant l'aide FFCO aux stages jeunes et une baisse des licences.

Les subventions représentent 25 % du montant total des produits (ressources) de la Fédération (38 % en 2020, 25 % en 2019, 29 % en 2021, 30 % en 2022, 25 % en 2023 et 2024) - les subventions n'étant jamais acquises d'avance, il est bon que ce pourcentage ne soit pas trop élevé - ; les licences, les titres de participation et affiliations 54 % ; les redevances 11 %. Au niveau des dépenses, les postes les plus importants sont le haut niveau (43 %) ; le fonctionnement fédéral hors COMAG correspondant aux salaires du pôle administratif et comptable (27 %), le développement (22 %). La valorisation du bénévolat estimé représente un peu plus de 148 000€ pour un investissement d'environ 6830 heures.

La réactualisation du budget 2025 et la construction du projet de budget 2026 s'appuient sur les éléments suivants : augmentation du taux de base en lien avec l'inflation ; abaissement de la dernière tranche des redevances à 0,63 TB (au lieu de 0,7) ; recrutement du chargé de mission Développement Territorial ; baisse de la subvention ANS du Contrat de Performance de 40 000€ ; augmentation des tarifs d'assurance ; calendrier complet des compétitions en 2025 ; prudence au niveau des affiliations et licences ; partenariat MAIF de 12 000€ ; revenu des placements financiers 8 000€ ; mi-temps support des ligues à compter du dernier trimestre 2025. Ceci conduit à envisager un budget assez largement déficitaire tant en 2025 (- 80 000€) qu'en 2026 (-122 000€). L'ensemble des éléments va être réexaminé d'ici le prochain Comité directeur afin d'envisager les leviers à activer et les choix à opérer, pour réduire l'importance du déficit 2026 qui apparaît comme non soutenable dans la durée. Pour respecter les délais de communication pour l'Assemblée générale c'est la version actuelle qui leur sera communiquée.

Le Comité directeur approuve, à l'unanimité, la proposition d'augmentation du taux de base de 2 % en 2026. Toutefois, une réflexion est à mener sur le TB qui sert à calculer beaucoup de choses. Il valide également à l'unanimité la baisse de la dernière tranche de redevances.



Au niveau du règlement financier, quelques points sont à modifier, liés à la nouvelle organisation comptable mise en place au courant de l'année 2024. Le Comité directeur valide à l'unanimité.

Le Comité directeur valide unanimement les subventions aux pôles pour 2025 : 34 000€ pour le pôle France Loire de Saint-Etienne ; 32 000€ pour celui de Clermont-Ferrand.

## 6. Formation

Dominique BRET présente l'état des lieux des évolutions de la formation. Elle indique qu'il y avait en début d'olympiade 2021-2024 la volonté de faire évoluer les formations d'où la mise en place d'une enquête auprès des ligues et des formateurs.

Suite aux retours, les évolutions visent 2 objectifs : éviter les redondances ; faire monter les bénévoles en compétences en intégrant les principes suivants : possibilité de distanciel, lien avec le terrain. Ceci a conduit à la proposition d'un module initial de maîtrise, prérequis pour les autres formations diplômantes tant en CO pédestre, à VTT ou à ski, donnant des prérogatives pour organiser, de manière ponctuelle, une pratique sécurisée et conforme aux fondamentaux de la CO.

Ce module apporte des contenus généraux (définition, valeurs, développement durable, les différentes disciplines...) et des contenus sur les plans technique (terminologie et principes sécuritaires du traçage, niveau de pratique et éléments techniques associés), sécuritaire et règlementaire (RTS, règlements pour les organisations, prévention des risques), compétitif (formats de course, circuits de couleurs) principalement + module prévention. Les contenus proposés visent à ce que les participants aient une connaissance large du contexte d'organisation de l'activité et des éléments techniques et sécuritaires indispensables.

Il dure 18 heures réparties en 7h30 (1 jour) en présentiel obligatoire + 3h en distanciel strict (prévention violence) + environ 7h30 en présentiel/distanciel au choix. La certification consiste en un QCM de connaissance générale + un QCM spécifique prévention des violences (*compris dans les 3h prévues*) + 2 épreuves pratiques (pose et suivi d'itinéraire de niveau jaune). Pour les diplômés de la filière éducateur, Animateur est possible après un an de licence (et validation du module initial). La formation se déroule en 45 heures environ dont 2 jours en présentiel et un stage de 4 séances en club (au moins une en forêt et une en urbain) avec un tuteur expérimenté. Pour Moniteur (prérequis = animateur + formation TR réalisée avec épreuves en cours de formation validées), l'évaluation, par la Direction Technique Nationale, s'effectue à partir d'un dossier réalisé via un stage de 4 séances dans une période de 6 semaines (2 en forêt, 1 en sprint, 1 en préparation physique avec simulations) sous couvert d'un tuteur expérimenté.

Au niveau de la filière technique, Traceur Régional nécessite d'avoir 2 ans de licence, un CN non nul sur des courses forêt de niveau violet au cours des 3 dernières années, un traçage avec OCAD d'un circuit forêt avec définition des postes. La formation dure environ 75 heures dont 50 heures pour la validation sur le terrain. Aux éléments d'évaluation actuels, est ajouté le traçage théorique d'un sprint niveau orange. Contrôleur des Circuits Régional se passe après la validation de TR et la maîtrise d'OCAD 12. La certification reste de même nature mais en ajoutant des cas concrets relatifs au sprint. Délégué-Arbitre Régional implique d'être TR ou d'avoir 5 ans de licence avec une expérience d'organisation. La formation ne change pas si ce n'est l'ajout de discussions sur des cas concrets plus complexes. Les modalités pour les diplômés de niveau national restent à ce jour identiques.

Au niveau de la mise en œuvre, il est prévu la mise en place du module initial au cours du premier semestre 2025. Les diplômés actuels n'auront pas à suivre ce module initial. Tous les formateurs diplômés, toutes filières confondues, peuvent encadrer ce module initial après une visio d'environ 2 heures.

Les échanges conduisent à préciser certains points. Dans le module initial de maîtrise de la CO, seule la journée de validation de la maîtrise de l'activité est obligatoirement en présentiel. Les formations de niveau national sont, en règle générale, ajustées au fil du temps et mises à jour régulièrement au regard des changements au niveau international. La question d'un embouteillage pour l'activité des diplômés au niveau TN et CCN est posée. Il est répondu que non dans la mesure où la nomination d'un TN ou CCN stagiaire implique obligatoirement un titulaire donc 2 personnes qui activent leur diplôme. Par ailleurs, une réflexion est en cours sur les courses pouvant ouvrir droit à valider un diplôme de niveau national.

En réponse à question, il est rappelé que le module « Lutte contre les violences » est une obligation ministérielle, que le support de cours et d'évaluation est construit à partir des outils du Ministère et que ce module doit également être suivi par tous les dirigeants (donc les membres du Comité directeur).

Il est ajouté qu'en plus des formations présentées, une formation « Cartographie de proximité » est proposée. La proposition d'évolution des formations est adoptée à l'unanimité.

## 7. Pratiques Sportives

### • Calendrier 2026 CO pédestre

Benjamin CLEMENT-AGONI présente les points mis au vote :

- Le dossier du NOSE (4201) pour les Championnats de France de Nuit, de Sprint et le Critérium National des Equipes, probablement du 24 au 26 octobre, dates à confirmer en fonction de celles des vacances scolaires, est arrivé. Le Comité directeur retient ce dossier sous réserve d'expertise favorable à l'unanimité (Rémi BAUDOT ne prenant pas part au vote).
- Suite à la demande du Comité directeur, le CO Mulhouse (6803) a accepté de décaler les dates prévues pour le CF Relais-Sprint, le CF MD, le CFC de début mai au 8-9-10 mai en raison de la Tiomila. Le Comité directeur valide.
- Les dates pour O'France, organisé par Balise 25, seront du 27 juillet au 1<sup>er</sup> août. Le Comité directeur valide.
- Le CF LD (à la demande de l'organisateur), les Nationales SE, les CF de Sprint et de MD (à la demande de la DTN) seront mises au calendrier des courses WRE. Le Comité directeur approuve à l'unanimité.

### • Calendrier 2027 CO pédestre

Benjamin CLEMENT-AGONI fait part des dates possibles :

- CF Relais-Sprint, Moyenne Distance et CFC lors du week-end de l'Ascension du 6 au 9 mai,
- Challenge National des Ecoles de CO, CF Longue Distance, CF Relais de Catégorie du 20 au 22 août,
- CF Nuit, CF Sprint et CNE lors des vacances de la Toussaint (en essayant de prendre en compte la tenue d'une manche de la Coupe du monde en Espagne du 1 au 5 novembre).

### • Calendrier 2026 CO à VTT, CO à Ski, Raid

L'appel à candidature va être lancé prochainement. Les retours sont attendus pour le 1<sup>er</sup> juin 2025 après avis des sous-commissions concernées. A noter que des dossiers sont déjà parvenus à la Fédération pour la CO à VTT.

Au regard de la problématique du développement du nombre de licenciés, la question de la pertinence de 4 week-ends de Nationales ou de la multiplication de courses dans les calendriers régionaux est posée. Une réunion de la commission Calendrier sera organisée en mai-juin pour réfléchir à ce point.

## 8. Questions diverses

- Le Président attire l'attention du Comité directeur sur la situation préoccupante quant au nombre de licenciés en recul de 10 %, notamment dans les catégories D/H16 et moins, D/H40.  
Il signale que la dynamique de début d'année n'est pas positive avec une perte de 150 licenciés à date en février, une situation qui varie selon les ligues (+7 % en PACA en 2024, 727 licenciés sur 797 à date) et sur lesquelles certaines s'interrogent (questionnaire pour savoir pourquoi les jeunes restent, partent... lancé en Occitanie).  
Il souhaite que le Comité directeur prenne le temps de s'interroger sur cette situation au-delà des raisons telles que l'impact des JOP, d'analyser finement les chiffres avant de rédiger le projet fédéral pour l'Olympiade 2025-2028.
- Le Président informe que Valentin PALCAU a sollicité la FFCO pour une coopération avec la Fédération roumaine sur la formation. Celle-ci utiliserait les supports de la FFCO. Il indique ne pas y être opposé à condition qu'il soit clair que les documents sont la propriété de la Fédération française. Il suggère qu'il soit proposé aux roumains d'inscrire cette coopération dans le cadre d'un projet Erasmus Sport. Le Comité directeur valide à l'unanimité.

Fin du Comité directeur à 23h20.

Le Président  
Jean-Philippe STEFANINI

La Secrétaire générale  
Dominique BRET

